FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur du produit
Autres moyens d'identification

Autres moyens d'identification Utilisation recommandée

Fabricant

DÉCAPLUSPas disponible

Décapant à plancher Unica Canada inc.

90, J.A. Bombardier Boucherville, (Québec) Téléphone: (450) 655-8168

Numéro de téléphone d'urgence seulement (CANUTEC): (613) 996-6666

Centre Antipoison du Québec (Urgence, 24 H): 1-800 463-5060

2. Identification des dangers

Dangers Physiques Corrosif pour les métaux Catégorie 1

Toxicité aigüe, oral Catégorie 4

Risques pour la santé Lésions oculaires graves et irritation oculaire Catégorie 1

Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 1

Risques pour l'Environnement

Risques défini pour OSHA

Non classé. Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Mention de danger

Danger

Peut être corrosif pour les métaux

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseil de prudence

Prévention

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs et les aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage

Élimination

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder sous clef. Entreposer dans un

contenant résistant à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.

Éliminer le contenu et les contenants selon la loi régionale.

Aucuns connus.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Renseignements supplémentaires

Aucun

3. Composition / Informations sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
2-Butoxyethanol		111-76-2	3 - 7
Diéthylène Glycol Butyl Ether		112-34-5	10 - 20
Monoethanolamine		141-43-5	10 – 25
Alcool benzylique		100-51-6	7 - 13

4. Premiers soins

Inhalation En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable

pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.

Peau En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Appeler immédiatement un

centre antipoison/médecin/.

Yeux En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.

Ingestion En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler

immédiatement un centre antipoison/médecin/.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.

requis Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

En fonction des matières environnantes.

Méthodes d'extinction inappropriées

Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés

Lutte contre l'incendie / instructions

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

a intervention

aux autres substances présentes.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone, oxyde d'azote

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Pas disponible.

électrostatiques

Pas disponible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer la brume ni vapeur. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. NE PAS mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements. Garder sous clef. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition Composants

2-Butoxyethanol

Diéthylène Glycol Butyl Ether

Monoethanolamine

Alcool benzylique

Valeur

TWA: Concentration maximale: 20 ppm ACGIH

TWA: 10 ppm

OSHA PEL: TWA: 50 ppm 8 heures, 240 mg/m³ 8 heures.

AIHA WEEL: TWA: 10 ppm 8 heures

Valeurs limites biologiques

Contrôles techniques appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux

directives de votre employeur.

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé **Protection respiratoire**

de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Transparent État physique Liquide. **Forme** Liquide Couleur Vert Odeur Citronée

Seuil de l'odeur Pas disponible. 11.8 - 12.1

Point de fusion/point de

congélation

0 °C

100 °C

Température d'ébullition

initiale et intervalle d'ébullition

Point d'écoulement Pas disponible. Coefficient de répartition Pas disponible

(n-octanol/eau)

Point d'éclair Pas disponible Vitesse d'évaporation Pas disponible Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible

Limite d'explosivité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosivité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pression de vapeur Pas disponible Densité de vapeur Pas disponible

Densité relative 1.018 Solubilité(s) Complète **Température** Pas disponible

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter Réaction de neutralisation avec les acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des

agents d'oxydation.

Matières incompatibles

Agents oxydants et acides.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone, oxyde d'azote

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion Entraîne des brûlures de la trachée digestive. Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau Entraîne des brûlures sévères à la peau.
Yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicite aigue		
Composants	Espèces	Résultats d'essais
2-Butoxyethanol		
Aiguë Oral DL50 Cutané DL50	Rat Rat	880 mg/kg 2000 mg/kg
Diéthylène Glycol Butyl E Aiguë	ther	
Oral DL50	Rat	5660 mg/kg
Cutané DL50	Lapin	2700 mg/kg
Monoethanolamine		
Aiguë Oral DL50 Cutané DL50	Rat Lapin	1720 mg/kg 1000 mg/kg
Alcool benzylique		
Aiguë Oral DL50 Cutané DL50	Rat Lapin	1230 mg/kg 2000 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque des brûlures de la pea	u et des lésions oculaires graves.

Minutes d'expositionPas disponible.Indice d'érythèmePas disponible.Valeur d'un œdèmePas disponible.

Lésion/irritation grave des

yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Valeur de l'opacité

cornéenne

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation des voies

respiratoires

Pas disponible.

Sensibilisation de la peau Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule

germinale Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Aucune

Toxicité pour la reproduction
Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité
Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé.

Risque d'aspiration Pas disponible.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations

Nom des produits

toxicologiquement

Pas disponible

Pas disponible

synergiques

12. Données écologiques

•					
	CO	4 -	:	_:	11
_	co	T) X I		IΤΡ

Composants	Espèces	Résultats d'essais
2-Butoxyethanol	CL50 Poisson (Truite arc-en-ciel) (96 heures)	1474 mg/l
	EC50 Daphnia magna (48 heures)	1550 mg/l
	EC50 Algue (72 heures)	1840 mg/l
Diéthylène Glycol Butyl Ether	CL50 Poisson Lepomis macrochirus (96 H)	1300 mg/l
Monoethanolamine	CL50 Poisson (Oncorhynchus mykiss)(96 heure	s) 150 mg/l
	CL50 Crustaceans (Crangon crangon) (48 heure EC50 Algue (72 heures)	s) >100000 µg/l 8.42 mg/l
Alcool benzylique	CL50 Poisson (Lepomis macrochirus) (96 heures) 10000 μg/l

Persistance et dégradabilité

Les ingrédients sont biodégradables

Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles. Données non disponibles.

Mobilité dans le sol Mobilité générale

Pas disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1760

Appellation réglementaire

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Monoethanolamine)

adéquate

Classe de danger 8 Groupe d'emballage Ш



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1760

Appellation réglementaire adéquate

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Monoethanolamine)

Classe de danger 8 Groupe d'emballage Ш



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits

contrôlés.

Situation SIMDUT
Classement SIMDUT

Contrôlé Voir la section 2

L'étiquetage SIMDUT

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilité

Date de publication

Autres informations

Préparée par

Date en vigueur

Autres informations

Santé

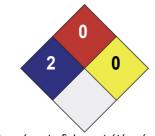
/ 2

Inflammabilité

Danger physique

Protection individuelle

X



Les renseignements fournis dans la présente fiche ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

4 décembre 2023 4 décembre 2023

Version 2.6

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à

la première page de ce document.

Unica Canada inc. No de téléphone: (450) 655-8168

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail)

concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques (SGH).